



TERMES DE REFERENCE

Recrutement de quatre (04) consultants(es) nationaux(ales) pour appuyer des communes de la Basse Kotto et de la Lobaye dans l'élaboration de leurs plans de développement local

N°_ IC/48/PDL/2021_____

Date : 23/07/2021

Pays : République Centrafricaine

Titre du poste : Consultants(e) national(e) pour appuyer des communes de la Basse Kotto et de la Lobaye dans l'élaboration de leurs plans de développement local

Lieu d'affectation : Bangui avec des déplacements dans la zone du projet

Type de contrat : Contrat individuel

Durée de la mission : 126 jours de travail effectifs répartis sur une durée totale n'excédant pas 6 (six) mois calendaires

Projet : **Projet de Développement Local et de Résilience**

Date de début de la mission : 16/08/202

Les Termes de Références (TDR) complets sont à télécharger sur le site le <http://procurement-notices.undp.org/> ou à retirer au bureau du PNUD à Bangui/République Centrafricaine. Les candidat(e)s intéressé(e)s sont invité(e)s à soumettre leurs offres (techniques & financières) de service par courriel en fichier séparé via l'adresse achats.cf@undp.org plus tard le **lundi 09 août 2021, à 12 h 00**, heure de Bangui, en indiquant la référence **IC/48/PDL/2021** (si cette référence n'est pas indiquée en objet de votre mail, votre offre ne peut être considérée). Toute demande de clarification doit être envoyée par écrit ou par email à l'adresse suivante : procurement.cf@undp.org. L'unité compétente répondra par écrit ou par e-mail, et enverra à tous les soumissionnaires les copies des réponses écrites avec toutes les clarifications nécessaires sans mentionner l'auteur de la question.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République Centrafricaine est un pays post-conflit dont les besoins de sa reconstruction sont énormes et complexes, conséquences de plusieurs décennies de crises politiques et sécuritaires récurrentes qui ont fortement fragilisé les institutions et entravé le développement économique et social du pays.

Pour y remédier, le Gouvernement a mis en place avec l'appui des partenaires un Plan national de relèvement et de consolidation de la paix (RCPA 2017-2021) qui a fait l'objet d'une Table ronde des partenaires, organisée à Bruxelles les 16 et 17 Novembre 2017. Conformément aux priorités dudit plan, et tenant compte de l'immensité des besoins des populations, le Gouvernement a décidé de relancer le processus de décentralisation à travers l'élaboration et l'examen en cours d'un nouveau Code des collectivités territoriales et des circonscriptions administratives.

S'inscrivent dans la même optique les engagements pris à travers l'Accord politique pour la paix et la réconciliation du 6 février 2019 en faveur de la décentralisation et du développement local. En effet, au nombre des engagements pris pour répondre aux besoins des populations et réduire les inégalités dans les pays, on compte l'adoption sans délai d'une nouvelle loi sur la décentralisation et la mise en place des mécanismes de relèvement et de développement locaux sur toute l'étendue du territoire national et de façon équitable, avec l'appui technique et financier des partenaires.

En appui à cette priorité nationale, les Agences des Nations Unies ont mis en place un programme conjoint d'appui au développement local, dont l'objectif principal est de favoriser la stabilisation du pays à travers l'amélioration de la gouvernance locale et l'impulsion d'un processus de développement local durable et inclusif au sein des collectivités à la base. Dans le cadre de l'opérationnalisation dudit programme, le PNUD et le MATDDL ont engagé un appui à l'élaboration et la mise en œuvre des plans de développement local (PDL) dans les collectivités locales de la Vakaga (Ridina et Ouandja), de la Bamingui Bangoran (Darl El Kouti, Bamngui et Mbollo Kpata), le Haut-Mbomou (Obo et Zemio) et récemment dans la Basse Kotto (Mobaye).

Par ailleurs, dans le contexte de mise en œuvre de l'Accord de paix du 6 février 2019, le PNUD a lancé un appui à l'élaboration de la Politique Nationale de Décentralisation et de Développement Local (PNDDL). S'inscrit dans la même dynamique l'engagement d'étendre l'élaboration et la mise en œuvre des PDL à six (6) nouvelles collectivités locales de la Basse-Kotto (Alindoa, Kembe, Satema, Mbelima et/ou Bakou) et Lobaye (Mbaiki et éventuellement Boda). Dans cette perspective, le PNUD décide de recruter 4 consultants nationaux spécialistes du développement local et des finances publiques locales.

II. FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Deux objectifs sont visés dans le cadre de cette mission de consultation. Il s'agit, d'une part, de renforcer les capacités des acteurs locaux pour susciter leur pleine adhésion et leur implication au processus d'élaboration et de mise en œuvre de leurs propres plans de développement local ; et, d'autre part, apporter l'accompagnement technique nécessaire à la réalisation d'un diagnostic approfondi des communes concernées ainsi qu'à la préparation de leurs plans de développement respectifs à travers une démarche participative et inclusive.

Ainsi, sous la supervision générale du Représentant Résident Adjoint chargé du Programme et la supervision directe du Chef du projet d'appui au développement local et à la résilience, les consultants(es), constitués en équipe de deux consultants chacune (1 spécialiste en planification et 1 spécialiste en finances publiques locales), seront collectivement responsables des tâches suivantes :

- Animer des séances de sensibilisation dans les localités concernées en vue de susciter l'adhésion et l'implication directe des différentes couches socio-économiques ;
- Organiser des sessions de formation des principaux acteurs locaux (autorités administratives et locales, responsables des services déconcentrés et décentralisés, leaders communautaires etc.) à chaque étape du processus, sur divers thèmes portant sur : (i) les concepts et principes de base, (ii) l'analyse institutionnelle de la Commune et les questions transversales, (iii) le profil historique participatif, (iv) la cartographie participative, (v) les outils de diagnostic participatif, (vi) la planification et l'élaboration du PDL et (vii) la mise en œuvre du PDL ;
- Appuyer les comités techniques locaux dans la conduite de toutes les étapes du processus de préparation des PDL : collecte des données socio-économiques, financières, culturelles et institutionnelles en vue de réaliser le diagnostic participatif des Communes concernées ; élaboration du plan de développement de chacune des communes ciblées ; organisation de l'atelier de validation ; et, le cas échéant, organisation de tables rondes pour la recherche des sources de financement.

De manière spécifique, le consultant spécialiste en planification du développement sera responsable de la coordination de tout le processus, de la consolidation, la revue ainsi que de la cohérence d'ensemble des PDL élaborés. Quant au spécialiste des finances publiques, outre sa contribution à toutes les étapes du processus, il sera responsable du diagnostic financier des communes, de l'évaluation du potentiel des recettes locales et du plan de financement du PDL.

Chacune des deux équipes couvrira trois collectivités.

Conformément aux principes de planification du développement local, le processus sera conduit suivant une démarche participative et inclusive, sous le leadership des autorités locales. Il devra se traduire par une responsabilisation effective des acteurs à la base dans l'analyse des enjeux et potentialités du développement local, la définition d'une vision partagée du devenir de la collectivité ainsi que l'identification des besoins et des priorités.

Dans l'accomplissement de ces missions, les résultats suivants sont attendus des consultants :

- Les rapports de formations des différents acteurs ;
- Les rapports de diagnostics participatifs des Communes ciblées ;
- Les rapports des ateliers de validation des rapports de diagnostics ;
- Les rapports de planifications des activités prioritaires ;
- Les draft0 des plans de développement local ;
- Les PDL finalisés et validés + les rapports d'ateliers de validation;

III. DUREE DE LA MISSION ET LIEUX DE DEPLOIEMENT

La durée de la mission est fixée à six (6) mois. Par équipe de deux, les consultants seront déployés dans les Communes ciblées.

IV. COMPETENCE

1. Corporate

- Démontrer l'intégrité et l'éthique en modélisant les valeurs et les normes éthiques des Nations Unies ;
- Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD ;
- Afficher la sensibilité et l'adaptabilité de culture, de sexe, de religion, de race, de nationalité et d'âge ;
- Traiter toutes les personnes de façon équitable sans favoritisme.

2. Technique

- Une bonne compréhension et maîtrise du monde rural ;
- Avoir une bonne connaissance des localités concernées et avoir la capacité d'effectuer les déplacements à l'intérieur des grandes villes etc.

3. Communication

- Excellentes compétences rédactionnelles et de communication oral ;
- Capacité d'animer les sessions de formation au profit d'un groupe hétéroclite, avec une approche basée sur les principes d'andragogie (techniques de formation des adultes).

4. Professionnalisme

- Aptitude démontrée dans la réflexion analytique et synthétique ;
- Excellentes capacités d'organisation, de rédaction et de rapportage ;
- Capacité de travailler de façon autonome, planifier, hiérarchiser et livrer les tâches dans les délais impartis.

5. Travail en équipe:

- Ouverture d'esprit et capacité à recevoir/intégrer les feedbacks ;
- Capacité à travailler sous pression ;
- Capacité à travailler dans un environnement multiculturel et post-conflit.

V. QUALIFICATIONS REQUISES

1. **Education** : Bac +4 en sciences sociales et juridiques, Economie, planification, administration publique, ou autres domaines similaires. Une spécialité en gouvernance territoriale et développement local est un atout
2. **Expériences professionnelles** :
 - **Consultant en planification / gestion du développement local**
 - a. Au moins trois (3) ans d'expériences professionnelles pertinente dans la planification et/ou la gestion du développement local. Une expérience pertinente de missions similaires et de gestion des finances publiques locales est vivement souhaitée.
 - b. Une bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement des services déconcentrés et décentralisés ;
 - c. Une bonne capacité d'analyse et de rédaction de rapports de qualité.
 - **Consultant avec expérience sur les finances publiques locales** :
 - a. Trois (3) ans d'expériences pertinente dans la gestion des finances locales. Une expérience pertinente de missions similaires et de gestion des finances publiques locales est vivement souhaitée.
 - b. Une bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement des services déconcentrés et décentralisés ;
 - c. Une bonne capacité d'analyse et de rédaction de rapports de qualité.
3. **Langues requises** : Maitrise du Français (Oral et Ecrit)
4. **Informatique** : Maîtrise des logiciels sous Office (Word, Excell, Powerpoint etc.).

VI. CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Proposition technique

Les consultant(e)s intéressé(e)s par la présente mission devront soumettre les documents/informations suivants :

1. Une lettre de motivation adressée au Représentant Résident du PNUD en RCA ;
2. Un Curriculum vitae ou P11 actualisé, avec les contacts téléphone et adresses mails d'au moins 3 (trois) personnes de référence pouvant valablement attester des qualifications professionnelles et compétences du/de la candidat(e) à réaliser qualitativement et dans les délais la mission, objet des présents TDRs ;
3. Une copie des diplômes académiques ;
4. Une note conceptuelle de 5 pages maximum précisant le niveau de compréhension de la consultation ainsi que l'organisation de la mission dans l'objectif de la réalisation de ses objectifs final et intermédiaires dans son contexte tenant compte des parties prenantes et/ou intéressés, notamment les personnes ressources clés à rencontrer, la méthodologie d'intervention proposée, le calendrier programmatique, l, etc.

2. Proposition financière

Les propositions financières seront soumises sur la base de l'approche forfaitaire.

3. Contrats forfaitaires

La proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur la base de produits précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs). Par exemple, la proposition financière indiquera si le paiement sera effectué par tranche ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Les paiements seront effectués sur la base des outputs ou produits attendus (au terme de l'exécution des services spécifiés dans les TDR). Afin de faciliter la comparaison des offres financières, les candidats devront fournir une ventilation de ce montant forfaitaire (en y incluant les indemnités journalières/perdiems et le nombre de jours prévus).

4. Voyages :

Tous les coûts de voyage prévus doivent être inclus dans la proposition financière. Ces coûts prennent en compte tous les voyages au lieu de la mission / le voyage retour.

L'offre financière devra spécifier le montant forfaitaire total ainsi que l'échéancier de paiement en fonction des livrables mesurables (qualitatifs et quantitatifs) – paiement en tranches ou après accomplissement du travail. Les paiements sont basés sur les produits spécifiés dans les TDR. Pour faciliter la comparaison des offres financières, l'offre devra mentionner le détail du montant forfaitaire global (per-diem, jours de travail, etc.).

Exemple de présentation de l'offre Financière

Désignation	Unité	Montant	Nombre/qté	Montant
Honoraire	Homme/jour			
Perdiem s'il y a (suivant le chronogramme)	Homme/jour			
Frais de communication	FORFAIT MENSUEL			
Autre frais s'il y a (à préciser)				

VII. CRITERES & METHODE D'EVALUATION

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

Les soumissions techniques seront notées suivants les critères d'évaluation ci-dessous :

Critères d'évaluation	Points
Bac +4 en sciences sociales et juridiques, Economie, finances, planification, administration publique, sciences sociales ou domaines similaires	20%
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 3 ans d'expériences professionnelles pertinente dans la planification et/ou la gestion du développement local ou trois (3) ans d'expériences pertinentes dans la gestion des finances locales. Une expérience pertinente de missions similaires et de gestion des finances publiques locales est vivement souhaitée ; ➤ Une bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement des services déconcentrés et décentralisés 	60%
Capacités linguistiques Maîtrise du Français (oral et écrit)	10%
Capacités informatiques Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, etc.)	10%
Total note technique	100

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

Les propositions techniques

Elles seront évaluées sur des critères en rapport avec les termes de référence. Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

Les propositions financières

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.

Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts joint. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

La note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30

Le contrat sera accordé au consultant dont l'offre a été évaluée et acceptée et en fonction des critères suivants :

- En conformité avec les Termes de Référence de la consultance ;
- Ayant obtenu la note la plus élevée dans l'évaluation combinée de l'offre technique et financière

- N.B. - Les offres incomplètes ne seront pas prises en compte lors de l'évaluation.
- La soumission pour le compte d'un groupe de consultants n'est pas considérée

VIII. PLAN D'ACCOMPLISSEMENT DES LIVRABLES ET DES PAIEMENTS

Délivrables	Echéance en Jours de travail effectifs cumulés	Paiement en pourcentage du montant total du contrat
Rapport de démarrage de mission comprenant l'approche méthodologique et le chronogramme de mise en œuvre de la mission intégrant les orientations et observations telles que formulées lors de la réunion de démarrage par la Coordination du Projet Ce rapport est du pour validation à l'échéance limite de 7 (sept) jours de travail effectifs	7 jours de travail effectifs après la date de démarrage du contrat	20%
1 ^{er} Rapport intermédiaire de mission comprenant le s rapports initiaux de formation des différents acteurs, de diagnostic participatifs des communes ciblées, Ce rapport est du 14 (quatorze) jours de travail effectifs pour compter de la date de validation du rapport de démarrage.	21 jours de travail effectifs	15%
2 ^{ème} Rapport intermédiaire de mission comprenant le s rapports finaux de formation des différents acteurs, et de diagnostic participatifs des communes ciblées, Ce rapport est du 21 (vingt et un) jours de travail effectifs pour compter de la date de validation du 1 ^{er} rapport intermédiairee.	42 jours de travail effectifs	15%
3 ^{ème} Rapport intermédiaire de mission comprenant les rapports de validation des rapports de diagnostic Ce rapport est du 21 (vingt et un) jours de travail effectifs pour compter de la date de validation du 2 ^{ème} rapport intermédiairee.	63 jours de travail effectifs	15%
4 ^{ème} Rapport intermédiaire de mission comprenant les rapports de validation des rapports de planification des activités prioritairesCe rapport est du 21 (vingt et un) jours de travail effectifs pour compter de la date de validation du 3 ^{ème} rapport intermédiairee	84 jours de travail effectifs	15%
Rapport final de mission intégrant les observations et recommandations de du Groupe d'étude technique en charge de la revue ou de l'atelier de validations	126 jours de travail effectifs	20%
TOTAL		100%